



De la RUE
au LOGEMENT

Logement spécifique

CADA

Rapport d'activité 2017

HÉBERGEMENT



INSERTION



HABITAT



Trame rapport d'activité

1. Introduction

1. Les objectifs fixés
2. Les nouveaux projets actifs ou débutés

2. Identification du service ou de l'établissement

1. Identification de l'entité juridique
2. Identification de l'établissement
3. Identification des représentants d'établissement

3. Les ressources humaines

1. Les effectifs
2. Répartition par catégorie métier
3. Les mouvements de personnel
4. La formation et la promotion professionnelle
5. L'accueil des stagiaires

4. La vie institutionnelle

1. Le conseil de la vie sociale
2. Les ateliers, les activités
3. Le projet d'établissement
4. La démarche qualité
5. Les partenariats
6. Les actions de coopération institutionnelle - mutualisations

5. L'activité

- Les effectifs
 - a) Les accueillis durant l'année
 - b) Les effectifs au 31 décembre
 - c) Les admissions dans l'année
 - d) Les sorties dans l'année
- Les caractéristiques publiques
 - a) Age, sexe, situation familiale, nationalité
 - b) Motifs des admissions
 - c) Situation de logement ou d'hébergement avant l'admission
 - d) Situation professionnelle, niveau de ressources
- L'accompagnement social
 - a) L'accompagnement santé
 - b) L'accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle
 - c) L'accompagnement vers le logement
 - d) L'orientation adaptée

6. Eléments spécifiques du service

- Effectifs
- Caractéristiques
- Accompagnement social

7. Conclusion

1. Eléments de bilan
2. Eléments de perspectives

1 Introduction

Au cours de l'année 2016, le Diaconat de Bordeaux a ouvert un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de 80 places. Cette expérience étant positive et concluante, l'Association a décidé, au cours du premier trimestre 2017, de répondre à un appel à projet pour une extension de 50 places.

En effet, suite au constat que nous avons pu faire concernant l'hébergement du public en situation d'exil, il nous est apparu primordial de répondre à ce besoin national en proposant davantage de places d'hébergement destinées aux demandeurs d'asile.

Le 22/05/2017, la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF) nous a signifié que notre projet d'extension de 50 places du CADA avait été retenu. A compter de cette date, nous avons procédé au renfort de l'équipe éducative et à la prospection des logements.

L'Association a fait le choix de cibler ce projet d'extension sur l'hébergement des hommes isolés, typologie de public souffrant le plus de la pénurie de places d'hébergement. Un choix tout à fait adapté au besoin de l'urgence dont nous avons une vision avec, par exemple, la présence de nombreux demandeurs d'asile sur le Centre d'Accueil d'Urgence Trégey du Diaconat de Bordeaux. Ainsi, nous avons créé un collectif d'hommes isolés de 20 places sur le secteur des Capucins.

Par ailleurs, afin de trouver les 30 places restantes, nous avons décidé de nous tourner vers les bailleurs privés puisque les bailleurs sociaux nous avait fourni la plupart des logements pour l'ouverture du CADA de 80 places.

Ainsi, nous avons mis en œuvre notre expertise en termes de prospection locative, en développant notre réseau et en créant des relations de confiance avec des agences immobilières de la Métropole bordelaise. Cette recherche de logement s'est avérée efficiente car nos 30 places ont été trouvées rapidement, ce qui nous a permis, au 31/12/2017, de disposer de nos 130 places occupées sur le CADA.

2 Identification du service ou de l'établissement

- **Identification de l'entité juridique**

Raison sociale : Diaconat de Bordeaux

N° SIRET : 38255018400016

Statut juridique : Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Agréments :

- Habilitation Aide sociale CHRS : 26/11/1998
- Instruction RSA : 01/09/2009
- Ingénierie sociale et financière : 24/12/2010
- Intermédiation locative et gestion financière : 24/12/2010
- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile : 10/05/2016

Autres établissements appartenant à l'entité juridique :

- Centre d'Accueil d'Urgence Trégey
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale des Capucins et Mamré
- Maisons relais Sichem et Bethel
- Service Social
- RHVS Study Hôtel
- Centre d'Accueil et d'Orientation
- Maison Julienne Dumeste

- **Identification du service ou de l'établissement**

Nom : Pôle Habitat - Service Logement Spécifique

Adresse : 31, rue Tastet - 33000 Bordeaux

Tel : 05 56 17 81 70 Fax : 05 56 17 81 79 e-mail : pole.habitat@diaconatbordeaux.fr

Nombre de sites : un parc de 29 logements en diffus sur Bordeaux Métropole et un collectif de 20 places hommes isolés dans le quartier des Capucins

Localisation des sites : Bordeaux Métropole

Nombre de places : 130

Durée de séjour en CADA : durant la procédure de demande d'asile

Public : en situation de demande d'asile

- **Identification des représentants de service ou d'établissement**

Représentant de l'entité juridique : Philippe RIX

Fonction : Directeur Général Tel : 05 56 44 76 17 e-mail : philippe.rix@diaconatbordeaux.fr

Représentante du Pôle Habitat : Juliette REMY

Fonction : Directrice Tel : 07 77 26 14 76 e-mail : juliette.remy@diaconatbordeaux.fr

Représentant du service ou de de l'établissement : David MAZURIER

Fonction : Chef de service Tel : 07 77 26 15 08 e-mail : d.mazurier@diaconatbordeaux.fr

3 Les ressources humaines

- **Les effectifs et répartition par catégorie métier**

Le Service Logement Spécifique du Diaconat de Bordeaux s'articule de la manière suivante :
Juliette REMY, Directrice du Pôle Habitat, de formation Psychologue clinicienne et addictologue
David MAZURIER, Chef de Service, de formation Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CADA du Diaconat de Bordeaux :

- Lauriane CAPDEVILLE, Intervenante Sociale, Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Julie TROUVE, Intervenante Sociale, Animatrice Socioculturelle
- Morgane RAGUENET-PRE, Intervenante Sociale, Juriste
- Elodie LAURA, Intervenante Sociale, Educatrice Spécialisée
- Tom FONCELLE, Intervenat Social
- Tarik BELLEFQIH, Intervenat Social et Coordinateur des bénévoles du Diaconat de Bordeaux, juriste
- Céline POTIN, Infirmière Diplômée d'Etat
- Philippe KHEBBAT : Maître de Maison
- Jean-Michel LARROQUE : Animateur technique
- Sarah MAHAMOUDOU, Assistante Administrative en Gestion Locative Adaptée et Sociale

Laura, Charlotte, Esther, Théo, volontaires Uniscité (Service Civique) chargés d'animation, découverte du territoire et éco-gestes.

- **Les mouvements de personnel**

Au cours de cette année 2017, plusieurs postes ont été pérennisés. Ainsi, Tom FONCELLE, Tarik BELLEFQIH, Elodie LAURA, et Céline POTIN ont obtenu un Contrat à Durée Indéterminé.

Julie TROUVE est revenue de congé maternité le 02/10/2017 et a réintégré son poste au sein du Service.

Philippe KHEBBAT a rejoint le service en qualité de Maître de Maison sur le collectif des Capucins en date du 13/11/2017.

Jean-Michel LARROQUE a intégré le Pôle Habitat en tant qu'Animateur Technique en date du 28/08/2017.

- **La formation et la promotion professionnelle**

Morgane RAGUENET-PRE, Julie TROUVE, et Lauriane CAPDEVILLE ont terminé leur formation FNARS, de plusieurs modules (répartis entre Décembre 2016 et Avril 2017), intitulée « Soutenir les structures d'Accueil des demandeurs d'asile ».

Tom FONCELLE a accédé à une formation pour obtenir le Diplôme d'Etat en alternance d'Accompagnant Educatif et Social avec le 3IE, Pôle d'Ingénierie et de Formation.

Par ailleurs, plusieurs membres de l'équipe ont accédé à des formations ponctuelles sur la prise en charge du public, comme par exemple le soin transculturel avec Mana, l'accueil et l'accompagnement des migrants ou encore l'accompagnement des primo-arrivants dans leur processus d'intégration en France avec l'Association Elan Interculturel, etc.

David MAZURIER est devenu Chef de Service du Service Logement Spécifique.

- **L'accueil des stagiaires**

Au cours de l'année 2017, nous avons accueilli deux stagiaires (dont une gratifiée en stage long) en cours de formation au Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale Familiale, et une stagiaire en cours de formation au Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée.

4 La vie institutionnelle

- **La participation des usagers**

- Le Conseil de vie sociale au collectif des Capucins :

Dans le cadre de la prise en charge des hommes isolés au sein du collectif des Capucins, nous organisons des Conseils de la vie sociale : des réunions collectives avec les résidents. En effet, la vie en collectivité et le partage du quotidien a nécessité la mise en place de ces temps d'échanges afin de permettre aux résidents et à l'équipe de s'exprimer sur le fonctionnement du centre. Ainsi, ces réunions sont l'occasion pour les résidents d'aborder les points de dysfonctionnement au sein du centre, les difficultés rencontrées dans la dynamique du groupe, l'organisation de la vie collective et les points à valoriser. Pour l'équipe, cette instance permet de réadapter les règles de fonctionnement du centre, de réguler les tensions, de donner des informations diverses.

- Mise en place du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies par le Diaconat de Bordeaux

Dans le cadre de la démarche globale du Diaconat de Bordeaux de faciliter la parole des bénéficiaires de ses services, le Service Logement Spécifique participe au même titre que les autres services, à la mise en place du CCPAD.

- **Les ateliers, les activités**

- La mise en place de cours français et la collaboration avec François-Xavier Lagarde du Français sur les planches

Afin de favoriser l'autonomie des personnes accueillies et l'intégration des ménages bénéficiant de la protection internationale, des cours de français ont été mis en place au quotidien au sein des locaux du CADA. Ces enseignements sont réalisés par des bénévoles qui mettent leurs compétences, leur volonté, et leur temps au service des accueillis. Cette action n'aurait pu être réalisée sans l'engagement fort de ces citoyens qui œuvrent également dans la prise en charge de cette population en situation d'exil.

Par ailleurs, une collaboration a vu le jour avec François-Xavier Lagarde de l'Association « le français sur les planches ». Enseignant et professionnel dans l'apprentissage du français, Monsieur Lagarde a débuté son action sur le collectif des Capucins en octobre 2017 pour une durée de 2 mois. Cette méthode d'apprentissage, basée sur le théâtre, est adaptée au public accueilli car elle est participative, axée sur les démarches du quotidien (alimentation, transport, administratif) et sur la répétition des mots.

Au-delà de l'apprentissage du français, Mr Lagarde a eu pour objectif de réaliser une pièce de théâtre avec les résidents pour une représentation à la fête annuelle du Diaconat. Objectif qui a été atteint avec brio par les résidents et Mr Lagarde.

Au vu du bénéfice objectif de cette action autant sur le plan de la communication, du bien-être que de l'autonomie, l'Association a décidé de prolonger pour un an cette collaboration avec Mr Lagarde et une convention sera signée au cours de l'année 2018.

Le développement de ces actions, dont l'apprentissage du français, est une clé pour l'intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale. En effet, à la suite de l'obtention de leur statut, nous disposons de 6 mois pour trouver une solution de sortie du CADA. L'acquisition de la langue française est donc primordiale en vue d'optimiser une intégration sociale, professionnelle et de favoriser l'accès à un logement.

- Participation au Festival International des Arts de Bordeaux (FAB) par l'intermédiaire du Carré Colonnes de Blanquefort

Dans le cadre du FAB, le Carré Colonnes a sollicité le Diaconat de Bordeaux en vue d'une collaboration à un spectacle appelé « Action », afin que des personnes accueillies et des membres de l'équipe participent à cette représentation.

Ainsi, le 19 et 20 octobre 2017, 4 personnes accueillies et 2 membres de l'équipe ont été des acteurs principaux et brillants de ce spectacle. Ils ont été immergés dans le public et ont fait part de leur témoignage - leur histoire de vie pour les résidents et leur expérience de la prise en charge de ce public pour les professionnels.

Ces deux jours de représentation ont permis aux résidents d'être rémunérés (de fait leur statut de bénéficiaires de la protection internationale) et au Carré Colonnes de récolter des fonds afin de mettre en place une action auprès de ce public. Ainsi, les fonds récoltés vont servir à la mise en place d'ateliers théâtre pour 15 résident(e)s, animé par un ou des professionnels, en vue de préparer une représentation qui aura lieu à la Journée Mondiale des Réfugiés le 20/06/2018.

- L'intervention des volontaires Unis-Cité

En 2017, le CADA a accueilli des volontaires Unis-Cité (service civique) afin d'apporter une pluridisciplinarité dans la prise en charge du public accueilli. En effet, les volontaires interviennent avec les objectifs suivants :

- Favoriser la découverte du quartier et du territoire d'accueil (mobilité, institutions, commerces, etc.) ;
- Mise en place d'activités culturelles et sportives ;
- Sensibilisation aux économies d'énergie par la mise en place des éco-gestes.

Ainsi, 4 volontaires ont été mobilisés à compter du 17 octobre 2017.

- Mise en place d'ateliers d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi

Cette année, une bénévole a animé, en présence d'une autre bénévole chargée de l'interprétariat, plusieurs ateliers d'insertion professionnelle pour les bénéficiaires de la protection internationale. Ces ateliers aux différentes thématiques, allant de la création d'un CV à la recherche d'emploi et de formation et la façon de mener un entretien d'embauche, ont eu pour objectif d'aider les résidents statutaires dans leur volonté d'accéder à l'emploi mais également dans l'optique de leur transmettre des éléments de réalité quant au marché du travail.

Par ailleurs, une collaboration régulière a été mise en place avec Action Emploi Réfugiés ce qui a notamment permis à deux résidents de faire la saison des vendanges au Domaine Barons de Rothschild.

Des partenariats avec des entreprises d'insertion sont à l'étude afin de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale.

- CV Audio

Des résidents statutaires du CADA ont pu bénéficier de l'intervention de M. William Duval autour de la création de CV Audio. Au-delà d'obtenir un CV et une lettre de motivation attractive, les résidents ont travaillé leur attitude, leur façon de parler, de se présenter, afin d'avoir davantage confiance en eux et de bénéficier d'outils dans leurs perspectives d'insertion professionnelle.

- Mise en place d'activités et de sorties culturelles

Afin de permettre aux personnes accueillies de développer leur apprentissage de la langue, leur autonomie mais également dans une optique d'acclimatation et de lien social, un groupe de bénévoles a été constitué pour proposer des activités et des sorties culturelles : visites de musée, marches dans Bordeaux, accompagnements à des spectacles.

• **Le projet de service/d'établissement/d'équipe**

L'écriture du projet de service, avec les membres de l'équipe, fait partie des objectifs à réaliser au cours de l'année 2018.

Par ailleurs, la réécriture des fiches de rôles (intervenant social, infirmière, maître de maison) en concertation avec les membres de l'équipe afin de clarifier les rôles et délégations de chacun, a été effectuée au cours de l'année 2017.

• **La démarche qualité**

Au vu de l'activité du Service Logement Spécifique, des questionnements et des ajustements concernant la qualité de la prise en charge des personnes accueillies et l'organisation interne, ont été nécessaires, ce qui a engendré la création d'outils de travail :

- Protocole accueil : L'accueil de ménages en demande d'asile est notre mission principale. Notre service est soumis, très régulièrement, à des entrées et des sorties de ménages. Cela demande une réelle organisation afin d'accueillir et de prendre en charge au mieux les résident(e)s et de permettre à l'équipe d'assurer cette mission dans de bonnes conditions. Pour répondre à cette mission de manière efficiente, un protocole d'accueil a été mis en place.
- Protocole grossesse : Les naissances sur le service ne sont pas rares et la typologie du public nécessite une prise en charge particulière des grossesses. En effet, la barrière de la langue est une dimension à prendre en compte et les personnes accueillies qui attendent un enfant ont besoin de repères et de soutien. Ainsi, dans l'optique de préparer au mieux à ce nouvel événement, de donner le plus d'outils aux ménages pour solliciter les partenaires adaptés lorsque cela est nécessaire et de permettre à l'équipe de prendre en charge au mieux ces situations, un protocole grossesse a été créé.

- Réflexion sur la prise en charge des bénéficiaires de la protection internationale

La question de l'autonomisation des personnes accueillies et plus particulièrement celle des bénéficiaires de la protection internationale a été régulièrement source de réflexion et d'échange. En effet, notre mission, en collaboration avec le ménage, de trouver une solution de sortie dans les 6 mois après l'obtention du statut nécessite de leur donner un étayage conséquent quant au développement de leur autonomie. L'apprentissage du français, l'accès à la culture, le paiement d'une participation sont autant de facteurs concernés par cette dimension. Nous avons également noté qu'il était très important que les référents sociaux donnent les moyens aux personnes d'agir par elles-mêmes. Cette réflexion est en lien avec la volonté de l'Association de développer la

question de l'Empowerment et du pouvoir d'agir des personnes accueillies. Ainsi, courant 2018, l'équipe pourra bénéficier, au même titre que les autres salariés en charge de l'accompagnement social, d'une journée de sensibilisation sur cette thématique.

- **Les partenariats, le réseau**

- Le français sur les planches

Au vu de la poursuite de la collaboration avec François-Xavier Lagarde du français sur les planches, une convention doit être signée courant 2018.

- La collaboration avec le Carré Colonne

La participation du service au FAB a permis de mettre en place une collaboration avec le Carré Colonne. Ainsi, des résidents ont pu assister, au cours de l'année, à des spectacles organisés par le Carré Colonne.

Par ailleurs, courant 2018, une action partenariale autour d'une pièce de théâtre va être mise en place.

- La prospection logement

Au cours de l'année 2017 et afin de répondre à nos objectifs d'extension du CADA, nous avons œuvré pour développer notre réseau de propriétaires privés notamment par de l'information diffusée aux bénévoles, ou encore via les réseaux de communication de l'Association (site internet, Facebook).

- Le Refugees Food Festival

2 résidents du CADA ont participé au Refugees Food Festival et ont pu mettre à profit leurs compétences culinaires au sein de deux restaurants bordelais. Cette action a également permis à ces 2 personnes statutaires de se créer un réseau et d'avoir une première expérience professionnelle en France.

- L'Association Oxygène

Des rencontres régulières avec l'Association Oxygène ont permis de mettre en place un échange de nos différentes activités pour nos publics respectifs. Une convention devrait être signée courant 2018.

- **Les actions de coopération institutionnelle– mutualisations**

- Mutualisation avec le Service Accueil Social et le Service Logement Accompagné

La mutualisation avec le Service Accueil Social n'a cessé de s'accroître du fait de l'ouverture de droits RSA pour les ménages statutaires, mais également pour bénéficier de sa technicité dans le suivi ou le blocage des dossiers. Par ailleurs, des personnes isolées statutaires pour qui un dossier Contingent Prioritaire a été instruit ont pu bénéficier d'un accès au dispositif Tréloge dans le cadre de leur sortie du CADA.

En outre, une collaboration étroite a été mise en place, sur certaines situations, avec le Service Logement Accompagné afin de bénéficier de son éclairage et de son expertise en termes d'accompagnement lié au logement, et ainsi de préconiser des orientations adaptées.

- La collaboration avec le Service Logistique

La collaboration avec le Service Logistique du Diaconat de Bordeaux est un élément essentiel du fonctionnement du CADA.

En effet, outre l'organisation importante que demande l'ameublement des logements et son renouvellement, le Service Logistique effectue des réparations régulières dans les logements que nous louons. Ces interventions concernent essentiellement le parc privé car les logements du secteur public bénéficient de contrats de maintenance.

Par ailleurs, la rotation régulière sur nos places d'hébergements implique, pour le Service Logistique, de vérifier l'état du logement, ou de la chambre en cas de cohabitation, afin de faire les aménagements nécessaires en vue d'une nouvelle mise à disposition.

L'état des lieux d'entrée, le lien avec les entreprises pour les travaux, la maintenance du site collectif et son approvisionnement du stock d'hygiène, sont une partie des tâches indispensables au bon fonctionnement du CADA.

- Participation de l'équipe aux rencontres inter-CADA de Bordeaux Métropole.

En 2016, des rencontres entre les Responsables des CADA de Bordeaux Métropole ont déjà été instituées afin de collaborer, d'échanger sur les pratiques, et de partager les différentes expériences.

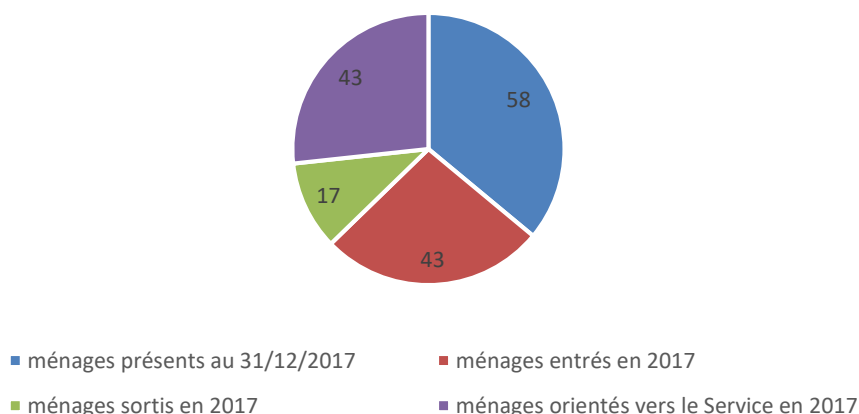
En 2017, des rencontres inter-CADA pour les équipes éducatives ont été mises en place et l'équipe y participe. Elle peut ainsi bénéficier de ce travail partenarial afin d'élaborer sur la prise en charge du public accueilli. Par ailleurs, ces rencontres font aussi l'objet de rencontres partenariales (venue du 115, SIAO, mission locale, promo femmes, etc.).

5 L'activité

• Les effectifs

- a) Les accueillis durant l'année
- b) Les effectifs au 31 décembre
- c) Les admissions dans l'année
- d) Les sorties dans l'année

Nombre de ménages accueillis dans l'année 2017

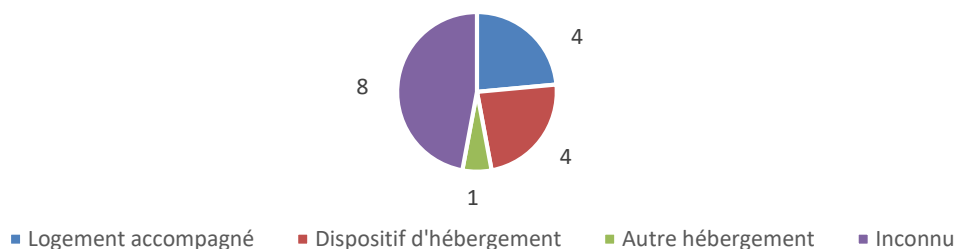


Au 31/12/2017, les 130 places du CADA étaient occupées. Il est donc important de souligner que dans un délai de 6 mois, nous avons su mobiliser nos différentes compétences afin de capter les logements liés à l'extension de 50 places, les meubler et donc de les rendre opérationnels en vue d'orientations via le Dispositif National d'Accueil.

Par ailleurs, nous pouvons noter que 74% des ménages présents au 31/12/2018 ont intégré le service en 2017.

Les sorties

ménages sortis en 2017



47% des ménages ayant quitté le Service en 2017 sont partis vers des destinations inconnues. En effet, cette part fait référence, pour la plus grande majorité, aux ménages déboutés de leur demande d'asile qui n'ont pas pu se maintenir sur leur lieu d'hébergement.

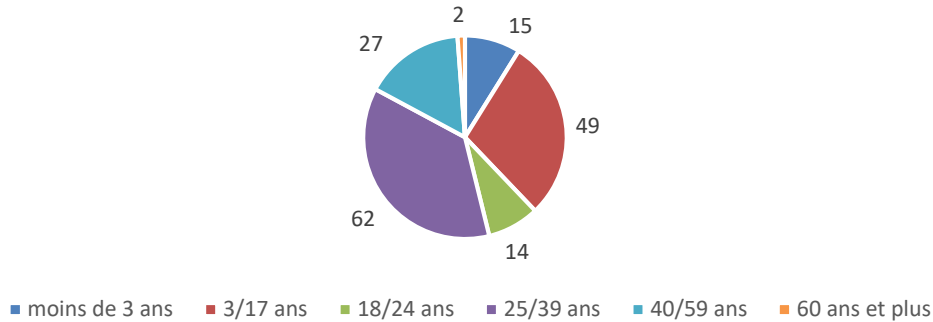
47% d'entre eux ont accédé à une solution de sortie du droit commun. En effet, l'obtention de la protection internationale leur a permis de d'obtenir des ressources (RSA) et d'accéder à une solution de sortie adaptée d'une part à leur situation familiale, et d'autre part à leur degré d'autonomie.

- Les caractéristiques publiques

- a) Age, sexe, situation familiale, nationalité
- b) Motifs des admissions
- c) Situation de logement ou d'hébergement avant l'admission
- d) Situation professionnelle, niveau de ressources

Tranche d'âge

Âge des personnes accueillies en 2017

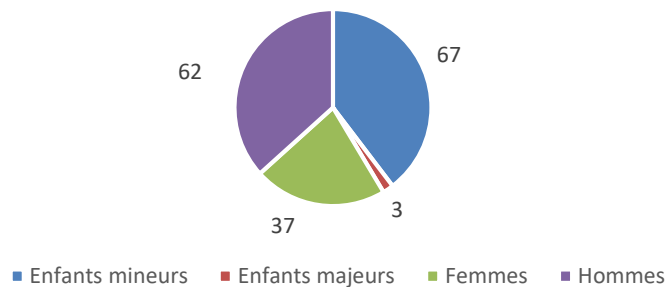


En 2017, la moyenne d'âge des personnes accueillies sur le CADA est de 28 ans. Cette moyenne d'âge, jeune, est à mettre en corrélation avec plusieurs facteurs :

- Être dans un parcours d'exil est une épreuve difficile et longue nécessitant des ressources physiques et un bon état de santé, ce qui peut être un frein pour un public plus âgé ;
- De nombreux ménages que nous avons accueillis sont des familles, souvent nombreuses, avec des parents jeunes ;
- L'accueil d'un public isolé fait également référence à une population jeune.

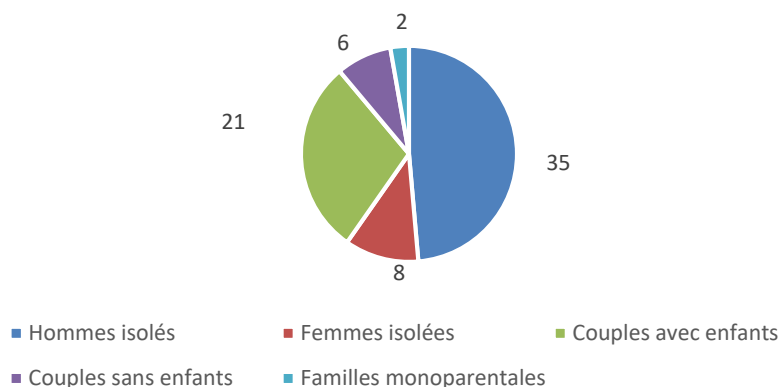
Sexe des personnes accueillies

Sexes ou catégories des personnes accueillies en 2017



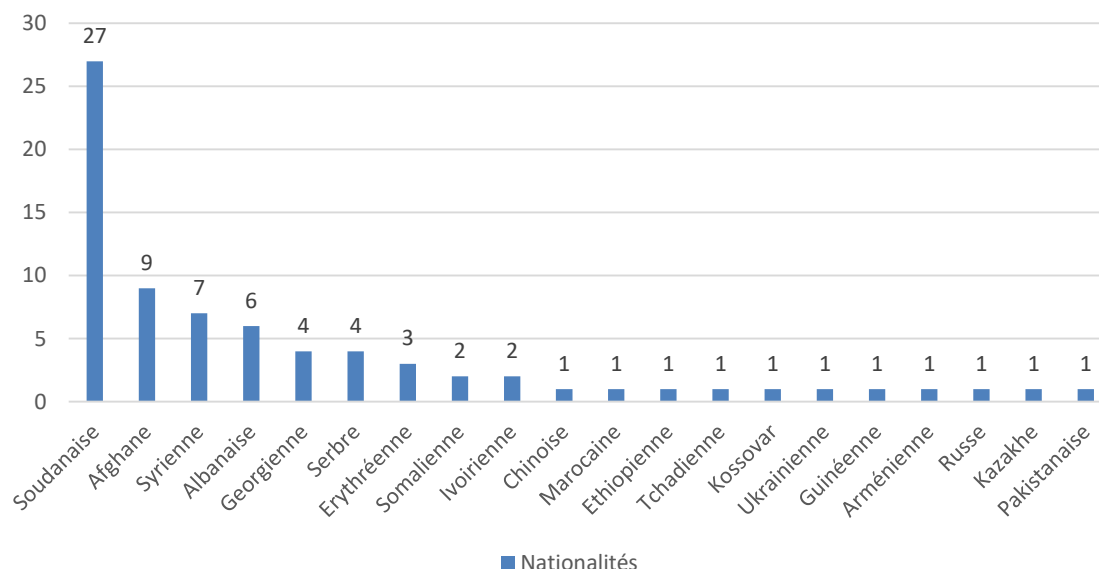
40% des personnes accueillies sont des enfants mineurs (référence au nombre de familles important). 37% sont des hommes et nous pourrions voir ci-après que les hommes isolés représentent une part importante des ménages accueillis.

Détail des ménages accueillis en 2017



En 2017, les hommes isolés représentent 47% des ménages accueillis. Ceci s'explique par l'ouverture du collectif des hommes isolés sur le quartier des Capucins à la suite de l'extension de 50 places du CADA.

Nationalité des ménages accueillis au CADA



36% des ménages accueillis en 2017 sont de nationalité soudanaise, la majorité des hommes qui ont intégré notre CADA sont issus de ce pays.

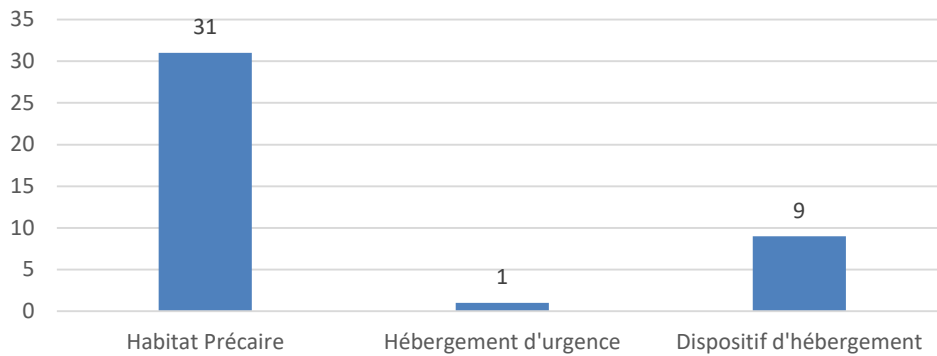
Admissions

100% des orientations ont été effectuées par l'Office Français de l'Intégration de l'Immigration via le DNA. Les principaux motifs d'accès à notre dispositif d'hébergement sont les suivantes :

- Absence de logement/hébergement ;
- Accès aux droits ;
- Situation administrative (demande d'asile) ;
- Situation de vulnérabilité liée à l'exil.

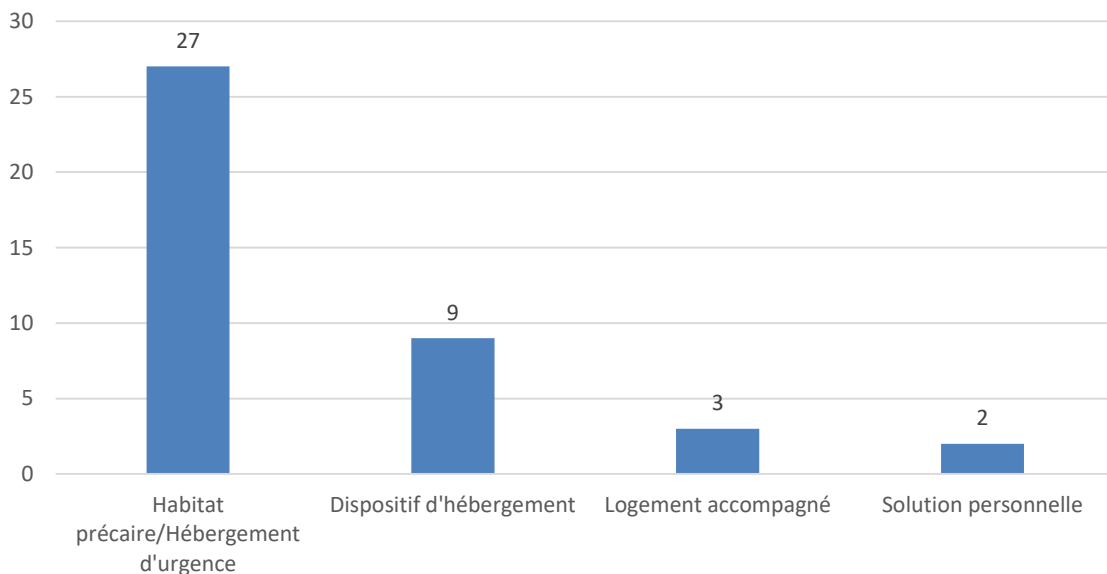
Situations à l'entrée et à la sortie pour les personnes sorties

A l'entrée



76 % des personnes entrées au Service Logement Spécifique étaient dans une situation précaire concernant leur habitat. En effet, les orientations au CADA étant nationales, nous avons accueilli des personnes provenant de camps ou d'hébergements d'urgence, de la région parisienne ou des Hauts de France.

A la sortie



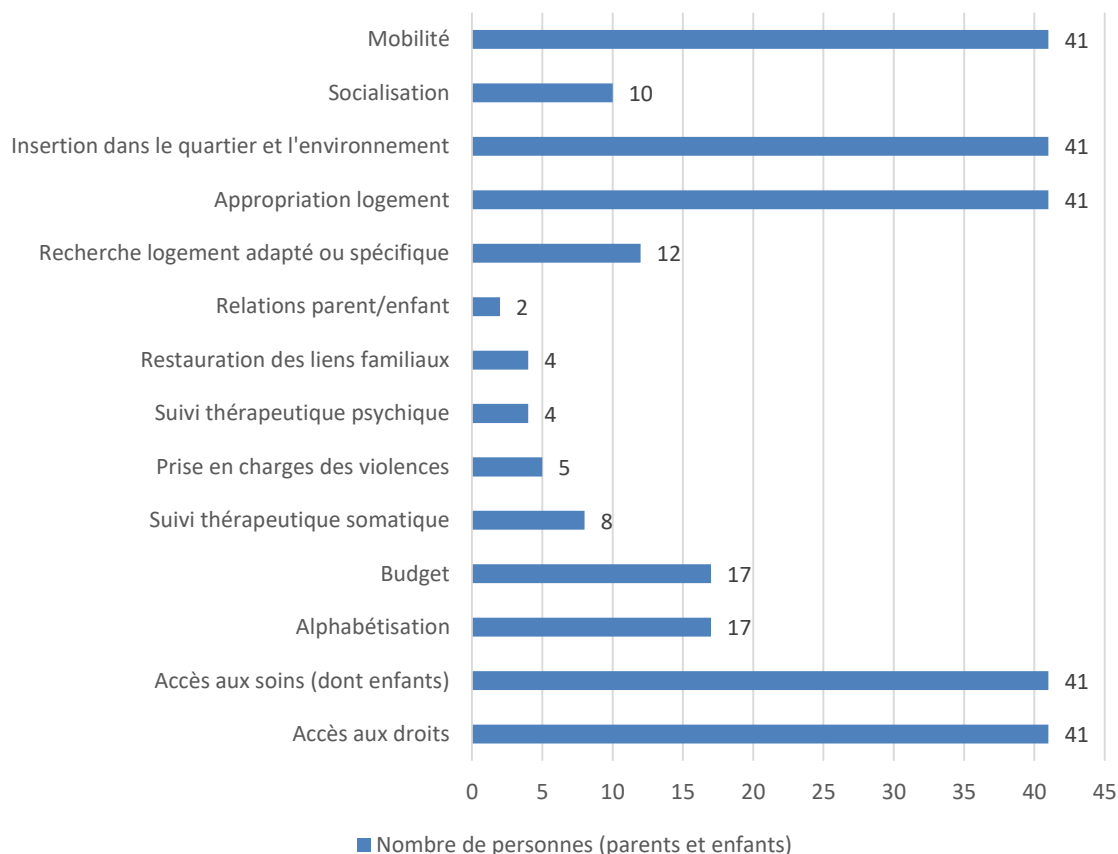
66% des personnes ayant quitté le dispositif en 2017 sont partis vers de l'habitat précaire ou de l'hébergement d'urgence. Cela s'explique par le fait que la plupart d'entre elles ont été déboutées de leur demande et ont dû quitter le CADA sans solution d'hébergement.

Cependant, 30% ont accédé à des solutions de sorties pérennes, ce sont celles qui ont obtenu le bénéfice de protection internationale et qui ont donc poursuivi leur parcours d'intégration en France.

Les 4% restants font référence à 1 personne statutaire qui a trouvé une solution d'hébergement dans son environnement amical à Paris, et 1 personne qui a bénéficié de l'Aide au Retour Volontaire (via l'OFII) avant la fin de sa procédure de demande d'asile.

- L'accompagnement social
 - a) L'accompagnement santé
 - b) L'accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle
 - c) L'accompagnement vers le logement
 - d) L'orientation adaptée

Axes d'accompagnement des personnes durant leur séjour (parents et enfants sortis)



Sur les 17 ménages qui ont quitté le Service Logement Spécifique en 2017, 41 personnes (adultes et enfants), ont été accompagnées sur leur mobilité, l'appropriation du logement, sur l'insertion dans le quartier et l'environnement, sur l'accès aux soins et sur l'accès aux droits. Par ailleurs, 17 personnes, adultes, ont bénéficié d'un accompagnement spécifique lié à la gestion budgétaire et à l'accès à des cours d'apprentissage du français (cours dispensés par les bénévoles du Service).

Au-delà de permettre à toutes les personnes accueillies de bénéficier d'un accès aux soins, l'intervention de l'Infirmière Diplômée d'Etat permet de faire un lien avec les partenaires de santé. En outre, 8 personnes ont bénéficié d'un suivi thérapeutique somatique et 4 d'un suivi thérapeutique psychique.

La question des violences intrafamiliales et conjugales a également été une source de notre intervention, notamment pour 5 personnes.

Les 12 personnes statutaires ayant quitté le Service ont toutes bénéficié d'un accompagnement spécifique quant à leur accès à un logement ou à un hébergement.

L'ensemble de ces axes d'accompagnement sont des missions primordiales dans l'accueil du public en demande d'asile.

L'insertion professionnelle

Cette thématique constitue un des axes de développement de notre Service, notamment en ce qui concerne les liens avec les partenaires.

Cependant, il est important de signifier que nous avons impulsé des actions en ce sens en mettant en place des cours d'apprentissage de la langue française (base d'une insertion professionnelle), des ateliers sur l'emploi, des CV audio.

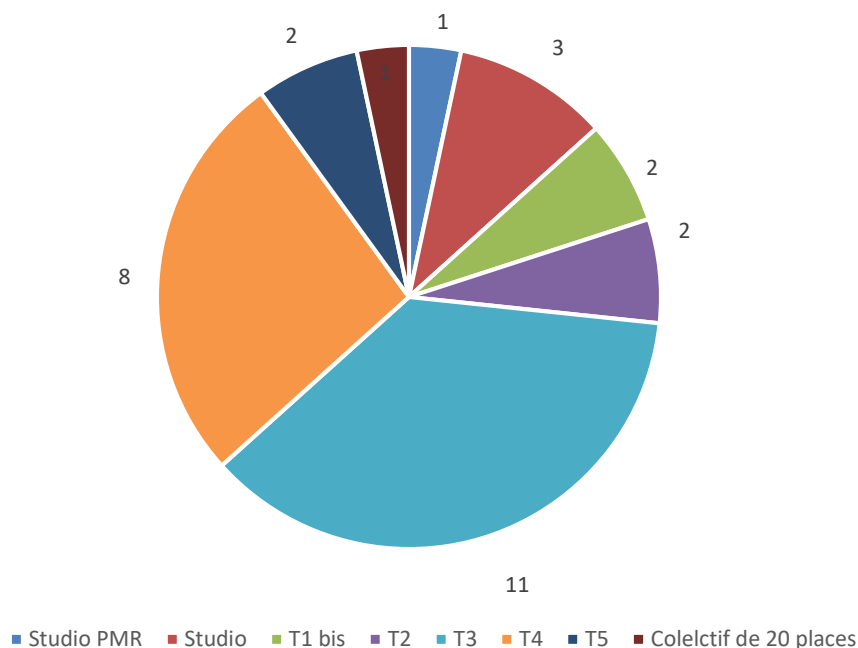
Les inscriptions à Pôle Emploi et à la Mission Locale (pour les – de 25 ans), sont des démarches systématiques que nous effectuons quand le ménage obtient le bénéfice de la protection internationale.

6 Eléments spécifiques du service

- **Le Parc du CADA**

Le parc du CADA est composé de 30 logements (dont un foyer collectif) sur Bordeaux Métropole.

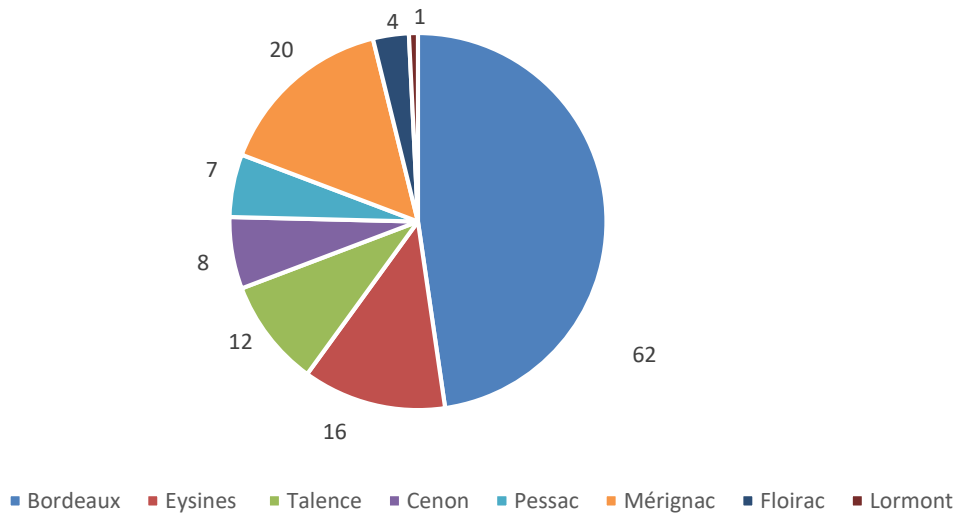
Sa typologie se décline de la manière suivante :



Nous pouvons noter que 37 % des logements du CADA sont des T3, 27 % sont des T4. Cette typologie de logement nous permet d'héberger des familles mais également des personnes isolées en cohabitation.

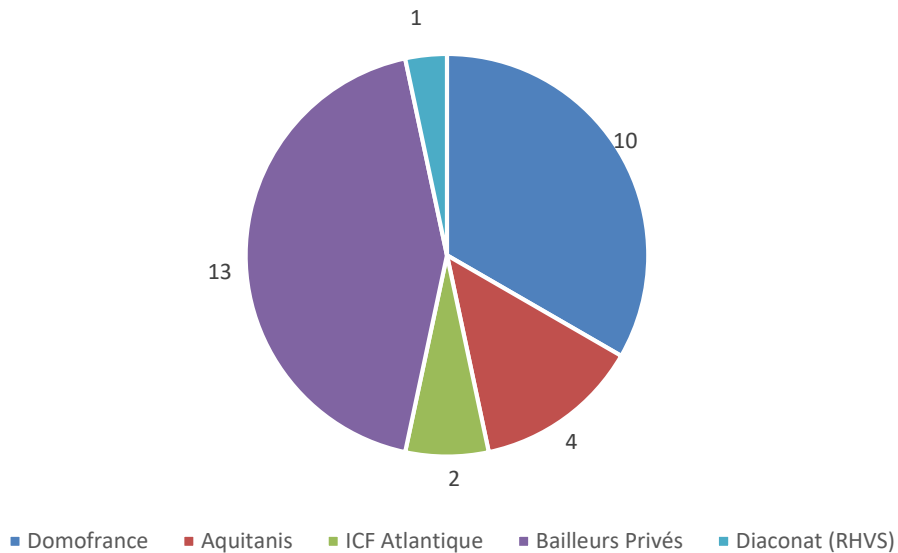
Au 31/12/2017, la part de personnes isolées hébergées au CADA était de 25 % (pour un minimum règlementaire de 21 %).

La localisation des places CADA se présente de la manière suivante :



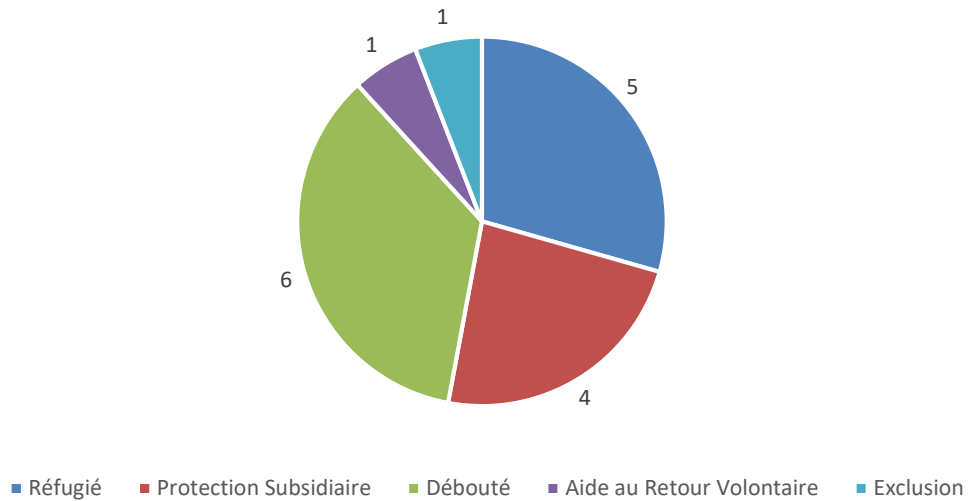
48 % de nos places CADA sont situées à Bordeaux, 15 % à Mérignac, 12% à Eysines. La capacité d'hébergement du CADA est étendue sur Bordeaux Métropole.

Le nombre de logement par bailleurs :



43 % de nos logements sont loués dans le secteur privé, par l'intermédiaire d'agences immobilières ou de propriétaires privés. Comme expliqué plus haut, nous avons décidé de prospecter dans le secteur privé pour les 50 places d'hébergement supplémentaires dans le cadre de l'extension.

Situation administrative des 17 ménages sortis du CADA en 2017 :



35% des ménages ayant quitté le CADA en 2017 ont été déboutés de leur demande d'asile, 29% ont obtenu le statut de Réfugié, 24 % ont obtenu le bénéfice de la Protection Subsidiaire, 6% ont choisi l'Aide au Retour Volontaire et 6 % ont été exclus du CADA pour non-respect du contrat de séjour.

7 Conclusion

- **Éléments de bilan et de perspectives**

Nous avons pu voir à travers ce rapport d'activité que le Service Logement Spécifique a généré en 2017 une activité importante tant par le nombre de places que par les missions qu'il devait mettre en œuvre. L'équipe éducative fait preuve d'adaptabilité et de professionnalisme dans la prise en charge des personnes accueillies.

L'accompagnement que nous réalisons doit servir à préparer « l'après ». Cette notion est primordiale à prendre en compte car les ménages sont hébergés temporairement par le service.

Les ménages déboutés de leur demande d'asile doivent être informés et conseillés dans leur prise de décision quant à la suite de leur parcours.

Ceux bénéficiant de la protection internationale doivent être accompagnés dans leur parcours d'intégration : maîtrise de la langue française, ressources, insertion professionnelle, accès au logement. L'équipe éducative a donc pour objectif de développer l'autonomie de ces ménages afin de les préparer au mieux à leur sortie du dispositif. Les rendre acteurs de leur parcours, de leurs démarches sont des dimensions primordiales afin de permettre à ces personnes d'avoir davantage de pouvoir d'action.

L'empowerment, la refonte du projet personnalisé, le « faire avec » et non le « faire à la place » sont autant de notions que l'Association souhaite défendre et que l'équipe éducative considère comme essentielle pour développer l'autonomie des personnes accompagnées et donner les clés de l'intégration aux bénéficiaires de la protection internationale.